



Autorisation de travail

Par Ri ch, le 29/02/2024 à 21:24

Bonjour,

J'ai déposé une demande de titre de séjour en février 2021 et depuis pas de réponse de la part de la préfecture. En juin 2022 j'ai signé un CDI. Mon employeur m'a dit qu'il a fait une demande d'autorisation de la préfecture et depuis j'attends une réponse en octobre 2023 j'ai sollicité la préfecture qui m'a informé qu'il ont rien reçu. J'ai insisté à mon employeur qu'il me fasse une nouvelle demande. Il a fait mais à chaque je contacte la préfecture pour l'avancement de la demande on me dit que ce n'est pas une demande sérieuse, y a bcp des erreurs des documents manquent ... A chaque fois je demande à mon employeur il me dit qu'il va s'en occuper mais il envoie les mêmes documents et ne corrige rien. Je ne sais pas quoi faire! Sachant que j'ai fait une demande de titre de séjour vie privée et familiale pour quoi ils attendent l'autorisation de travail? Que puis je faire à mon employeur qui traîne sur ma demande ?

Merci de vos réponses